



BUDGET POUR LA RÉALISATION D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES - BRIC -

Objectif spécifique :

Offrir un financement alternatif au Fonds d'économie sociale aux organismes qui ne peuvent s'y qualifier.

Financer les organismes communautaires ayant un projet de :

- Démarche de pré-entrepreneuriat collectif;
- Développement de la vitalité associative (développement du membership, organisation de la permanence et des procédures de fonctionnement, amélioration de la vie démocratique, etc.);
- Réalisation d'un projet pilote visant le développement de nouvelles pratiques sociales et économiques;
- Réalisation d'une activité mobilisatrice à caractère ponctuel visant l'ancrage de l'organisme dans le milieu;
- Activité de développement de l'autonomie financière.

Dépenses admissibles :

- Sont exclues les entreprises ayant déjà bénéficié de l'aide du Fonds d'économie sociale;
- Les dépenses en achat d'équipement indispensables à la réalisation du projet;
- Les besoins de fonds de roulement, se rapportant strictement aux activités pour lesquelles l'entreprise ou l'organisme a fait une demande de financement.

Modalités de financement :

Subvention jusqu'à 5 000 \$;

Le financement est limité à une année.

CDÉC Centre-Nord
7000, av. du Parc, bureau 201, Montréal (Qc) H3N 1X1
info@cdec-centrenord.org
Téléphone : (514) 948-6117 – Télécopieur : (514) 948-4903
<http://www.cdec-centrenord.org>